



Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/52-1998

ISBN 0-660-60718-2



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044



Bibliothèque
nationale du
Canada

National Library
of Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport de rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1998**

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien

Table des Matières

	<i>Page</i>
Partie I: Le message	3
Partie II: Aperçu du ministère	5
Mandat, rôles et responsabilités	5
Cadre de fonctionnement	5
Objectifs stratégiques	7
Priorités stratégiques	7
Défis	8
Organisation du ministère	10
Descriptions des secteurs d'activité	12
Partie III: Rendement du Ministère	16
Résultats clés des engagements	16
Attentes et réalisations en matière de rendement	17
Réalizations en matière de rendement par secteur d'activité	22
L'état de préparation à l'an 2000	31
Partie IV: Rendement financier	32
Partie V: Groupement de rapports[Pas applicable à la Bibliothèque nationale]	
Partie VI: Autres renseignements	42
Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires	
Loi appliquées par la Bibliothèque nationale du Canada	
Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels	

Partie I : Le message

Ministre du Patrimoine canadien

*Le portefeuille du Patrimoine canadien
Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine*

Le principal objectif de la Bibliothèque nationale du Canada consiste à acquérir, préserver, faire connaître et mettre à la disposition de tous les Canadiens le patrimoine de l'édition de notre pays.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été constitué en juin 1993 pour regrouper les politiques et les programmes nationaux qui assurent le maintien de la culture canadienne et qui font la promotion de l'identité canadienne.

Dans l'exercice de son mandat, la Bibliothèque nationale du Canada joue un rôle important dans la poursuite de l'objectif du portefeuille, soit bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine. Travaillant ensemble pour les Canadiens et les Canadiennes, le Ministère, les organismes et les sociétés d'État qui composent le portefeuille contribuent globalement à la croissance et au développement de la vie culturelle du pays, à la promotion d'une société plus juste et plus équitable, ainsi qu'au maintien de la dualité linguistique et du caractère multiculturel du pays et à la sauvegarde des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine du Canada.

À titre de ministre responsable du portefeuille du Patrimoine canadien, j'ai le plaisir de déposer ce rapport sur les réalisations de la Bibliothèque nationale du Canada: son action remarquable nous inspire dans nos efforts pour bâtir une présence et une communauté canadiennes dynamiques et prospères.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend les composantes suivantes:

- le **ministère du Patrimoine canadien**, chargé de la politique de radiodiffusion, des industries culturelles, de la politique des arts, du patrimoine, de l'identité canadienne, du multiculturalisme, des langues officielles, du sport, des parcs et lieux historiques nationaux, de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
- **six organismes ministériels:** Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (un organisme de réglementation indépendant), les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film, la Bibliothèque nationale du Canada et Condition féminine Canada.
- **dix sociétés d'État:** le Conseil des Arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des Arts, la Commission de la Capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie.
- En outre, la Commission de la fonction publique rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien.

Partie II : Aperçu du ministère

La Bibliothèque nationale se consacre à édifier une ressource nationale de niveau mondial qui permette aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par le biais du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales de l'information.

Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale du Canada a été créée par le Parlement en 1953. L'administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre du Patrimoine canadien en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, détient l'autorité :

- d'élaborer des collections, de les conserver et d'y donner accès dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- de créer et de maintenir une base de données de mise en commun des ressources nationales énumérant les fonds documentaires des bibliothèques canadiennes;
- de compiler et de publier la bibliographie nationale;
- de coordonner les services fédéraux de bibliothèque;
- d'effectuer des transferts de documents et d'éliminer les documents de bibliothèque désuets d'autres ministères fédéraux;
- de prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres institutions.

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* concernant le dépôt légal exigent que les éditeurs canadiens remettent à la Bibliothèque nationale, des exemplaires de nouvelles publications, y compris les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les vidéos, les microformes et les cédéroms.

Cadre de fonctionnement

Position au sein du gouvernement : La Bibliothèque nationale du Canada est l'un des six organismes faisant partie du portefeuille du ministre du Patrimoine canadien, les cinq autres étant le Bureau d'information du Canada, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film et la Condition féminine Canada. Les travaux de la Bibliothèque nationale se rapportant au patrimoine canadien de l'édition s'inscrivent dans l'objectif du ministère de préserver la souveraineté culturelle du Canada et de promouvoir l'identité canadienne.

Partenaires dans la prestation des services : La Bibliothèque nationale fournit les services de soutien administratif en collaboration avec les Archives nationales et travaille en étroite collaboration avec celles-ci afin d'assurer l'intégralité des services tout en évitant la redondance dans la collecte de l'héritage documentaire du pays et la prestation de services de référence à la clientèle, cette dernière s'adressant souvent aux services des deux établissements pour obtenir les renseignements dont elle a besoin.

La Bibliothèque collabore avec d'autres organismes culturels du gouvernement à la coordination des activités d'acquisition, de préservation et de promotion auprès du public des œuvres culturelles du Canada. En 1997-1998, par exemple, une entente de principe a été conclue entre les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada et le Musée des beaux-arts du Canada, portant sur l'entraide dans l'éventualité d'une catastrophe qui affecterait l'un ou plusieurs de ces établissements. En collaboration avec le Musée des beaux-arts du Canada, le personnel du Service de conservation de la Bibliothèque nationale a animé des séances de formation sur les mesures de base en situation d'urgence, ce qui fait qu'un plus grand nombre d'employés ont maintenant la formation appropriée pour procéder au sauvetage des collections et en assurer la protection en cas de catastrophe.

Afin de rendre ses collections plus accessibles aux Canadiens, la Bibliothèque nationale a entrepris bon nombre de projets de numérisation sous l'égide du Programme des collections numérisées de Rescol d'Industrie Canada. La Bibliothèque entretient en outre depuis longtemps des rapports avec le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada dans le cadre du Programme des services de dépôt, lequel veille à ce que les grandes bibliothèques publiques et universitaires soient dotées des collections intégrales des publications du Gouvernement du Canada.

Intervenants et clients : Dans ses rapports avec une grande variété de clients et de partenaires, la Bibliothèque nationale assume plusieurs rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file de la communauté, de coordinateur et de catalyseur de l'action sur les questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque englobent notamment :

- ⇒ des Canadiens aux intérêts divers engagés dans l'étude ou la **recherche** sur des sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles ou d'enseignement;
- ⇒ des **bibliothèques** canadiennes de tous genres et les communautés, les établissements et les entreprises qu'elles desservent;
- ⇒ des **éditeurs** et des **producteurs** canadiens d'enregistrements audio, vidéo et d'œuvres multimédia et les écrivains, musiciens et artistes dont les œuvres sont intégrées aux produits culturels canadiens;
- ⇒ la **collectivité internationale des érudits** et des chercheurs dont les intérêts se rapportent aux études canadiennes;
- ⇒ le **monde de l'enseignement** du Canada, notamment les universités, collèges et organismes communautaires comme la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;

- ⇒ la **communauté des bibliothèques et des services d'information** dans son sens le plus large, dont les organismes comme la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'Alliance pour le patrimoine audio-visuel canadien, l'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇒ les **bibliothèques nationales** d'autres pays et la **communauté internationale des bibliothèques**, par l'entremise de tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques;
- ⇒ les créateurs et les utilisateurs de sources d'information publiées par le **Gouvernement du Canada**;
- ⇒ les organisations au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration de l'accès aux sources d'information, tant sur le plan national qu'international.

Objectifs stratégiques

- * Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien et de l'évolution du Canada en tant que nation.
- * Adopter le rôle de chef de file en ce qui concerne la coordination des services de bibliothèque et d'information au sein du gouvernement fédéral.
- * Défendre le droit d'accès équitable à l'information.
- * Adopter le rôle de chef de file du réseautage des bibliothèques afin de répondre aux besoins des Canadiens relativement à l'information.

Priorités stratégiques

La Bibliothèque nationale a précisé les priorités suivantes pour la période de planification 1998/99 jusqu'à 2000/2001:

- ◆ Augmentant le fonds de la Bibliothèque en matière de publications canadiennes en format imprimé, audio, vidéo et numérique
- ◆ Améliorant l'accès aux collections de la Bibliothèque au moyen des technologies numériques
- ◆ Mettant en valeur la richesse du patrimoine canadien grâce à un programme d'expositions et d'activités culturelles axé sur les collections de la Bibliothèque
- ◆ Améliorant les services fournis aux Canadiens par l'utilisation de la base de données AMICUS de la Bibliothèque
- ◆ Travaillant avec des partenaires du secteur public pour améliorer l'accès aux ressources d'information du Gouvernement du Canada
- ◆ Faisant valoir le principe de l'accès à l'information universel, équitable et abordable
- ◆ Établissant et maintenant une infrastructure technique et de service qui est adaptée à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque

-- au nombre des initiatives particulières s'inscrivant sous cette priorité, citons l'obtention d'installations sécuritaires sur le plan environnemental et de dimensions suffisantes pour accueillir les collections de la Bibliothèque actuellement éparpillées dans cinq entrepôts provisoires insuffisants, ainsi que d'une plate-forme informatique dotée de la capacité et de la fonctionnalité adaptées aux besoins en matière de gestion et d'accessibilité relatifs à un nombre sans cesse croissant de publications sous format électronique.

- Formant le personnel à gérer l'information et à assurer des services de qualité dans un environnement en évolution constante.
- Gérant plus efficacement l'organisation

Défis

1. L'émergence de l'information numérique

Création et distribution

La Bibliothèque nationale du Canada, à l'instar de toutes les bibliothèques de notre époque d'économie fondée sur la connaissance, est confrontée aux défis et aux opportunités que présentent des volumes rapidement croissants d'information présentée sous forme numérique. Cette information est transmise au moyen de l'édition et de la mise sur pied ou la conversion de collections de documents en format numérique. Les clients des bibliothèques, notamment les citoyens du Canada utilisant les collections et les services de la Bibliothèque nationale du Canada, s'attendent à ce que les bibliothèques intègrent des éléments numériques à leurs collections et services et utilisent la technologie de réseautage pour élargir et approfondir les possibilités d'accès à ces éléments. L'utilisation accrue des médias numériques se déroule dans un contexte de croissance soutenue de production dans le domaine de l'édition dans des formats traditionnels, tels que les imprimés, les enregistrements sonores et les microfiches, de sorte que les bibliothèques ne puissent compter sur une réduction des pressions exercées par la charge de travail dans les fonctions établies pour pouvoir consacrer les ressources humaines, financières et informatiques adéquates au traitement de l'information numérique.

Accès

L'une des priorités stratégiques de la Bibliothèque nationale est de faire en sorte que les citoyens du Canada aient un accès équitable, universel et abordable aux ressources d'information du pays. Étant donné que pas tous les Canadiens ont les moyens de posséder leur propre micro-ordinateur multimédia et une connexion à Internet, éléments de plus en plus indispensables pour accéder à l'information relative à l'éducation, l'emploi, la santé et le développement personnel, la Bibliothèque nationale appuie fermement les mesures que prend le gouvernement pour répandre les moyens d'accès à l'information dans tous les secteurs de la société canadienne, quels que soient les revenus des intéressés ou la région dans laquelle ils se trouvent. De plus, la Bibliothèque est convaincue que les bibliothèques publiques canadiennes ont un rôle légitime à jouer dans l'élargissement de l'accès et que celles-ci sont très capables de s'acquitter de ce rôle de manière efficace.

Un autre nouvel enjeu en matière d'accès pour les bibliothèques est l'application en évolution du droit d'auteur dans l'environnement numérique. En sa qualité de chef de file dans le milieu des bibliothèques du Canada, la Bibliothèque nationale s'inquiète de ce que les avantages potentiels d'un accès plus facile et plus généralisé aux publications électroniques et aux documents numérisés ne puisse se réaliser, les créateurs et les distributeurs de ces documents insistant souvent pour l'application très stricte des définitions de «copie» et d'«utilisation» de leurs ouvrages dans un environnement numérique réseauté. Une autre priorité stratégique pour la Bibliothèque nationale est de collaborer avec les groupes de créateurs et d'éditeurs à la définition et à la mise en œuvre d'une vision évoluée du droit d'auteur dans l'environnement réseauté de l'information numérique afin que puisse être soutenu le concept d'utilisation juste à des fins de recherche et d'éducation.

Conservation

La prolifération et la rapide désuétude des supports de l'édition électronique et de la numérisation présentent un défi particulier aux bibliothèques sur les plans de la conservation, à des fins d'accès futur, de l'héritage des publications électroniques et des documents numériques de bibliothèque. En outre, tant les créateurs que les utilisateurs des publications du gouvernement se préoccupent de la conservation à long terme des documents électroniques qui, souvent, se présentent sous un format transitoire, non standardisé.

2. *Besoin d'accès aux publications du gouvernement*

La demande s'est grandement accrue, tant de la part des fonctionnaires au sein du gouvernement que des Canadiens ayant besoin d'accéder aux renseignements relatifs au gouvernement, pour une organisation améliorée et l'accès et la livraison de publications du gouvernement, particulièrement sous forme électronique. À titre d'organisme gouvernemental ayant pour mandat et vocation d'organiser et de préserver le patrimoine canadien en matière de publications et d'y permettre l'accès, la Bibliothèque nationale s'attend à ce que le défi d'assurer aux citoyens du Canada un accès efficace aux publications du gouvernement constitue une priorité essentielle au cours de la période de planification sur laquelle porte le présent plan d'activités.

3. *Consultations sur le rôle futur de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales*

En mars 1998, le ministre du Patrimoine canadien annonçait qu'une consultation des parties concernées serait faite sur le rôle futur que devraient avoir la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada dans la société de l'information en évolution, et que l'accent serait mis sur les contributions que pourraient faire les deux institutions à l'amélioration du rôle et des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion de l'information et de garantie d'accès à celle-ci. La consultation, dirigée par M. John English, Ph.D., de la University of Waterloo et à laquelle participera une vaste gamme de représentants des communautés bibliothéconomique et archivistique, se déroulera pendant l'été 1998 et ses conclusions devraient être présentées à l'automne.

Organisation du ministère

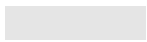
Concordance avec l'ancienne structure des rapports hiérarchiques :

Le tableau qui suit représente les liens entre les fonctions de la Bibliothèque nationale, réparties par secteur d'activité selon la nouvelle Structure de planification, rapport et responsabilité (SPRR) qu'a approuvée le Conseil du Trésor en 1997. Les nouveaux secteurs d'activité, indiqués en gras dans le tableau, sont comparés aux secteurs d'activités antérieurs, lesquels sont indiqués en italiques dans la première colonne du tableau.

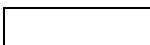
<i>Anciens secteurs d'activité</i>	Nouveaux secteurs d'activité		
	Collections Canadians et Services d'accès	Réseautage de bibliothèque	Administration de la Bibliothèque et des directions
<i>Politique, planification et liaison</i>			
<i>Services de technologie de l'information</i>			
<i>Services de recherche et d'information</i>			
<i>Acquisitions et services bibliographiques</i>			



-- L'ombrage foncé signifie qu'une majorité, ou du moins une grande partie, des ressources de l'ancien secteur d'activité ont été assignées aux nouveaux secteurs d'activité de la Bibliothèque.



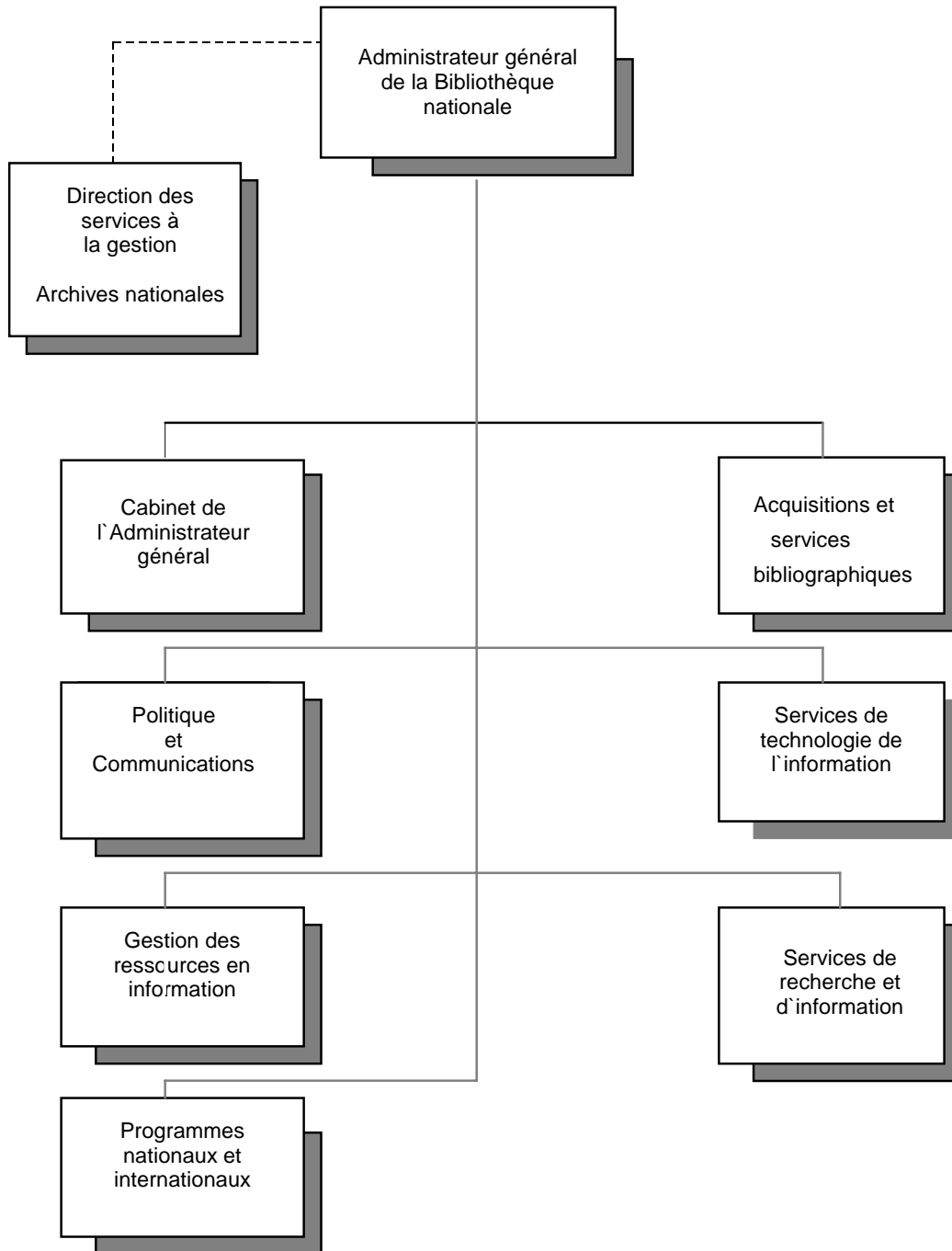
-- Les secteurs légèrement ombrés indiquent qu'une petite partie seulement des ressources de l'ancien secteur d'activité ont été réutilisées dans la nouvelle structure.



-- Les sections en blanc signifient qu'aucune ressource, ou encore une très petite proportion des ressources de l'ancien secteur d'activité ont été assignées aux nouveaux secteurs d'activité.

Le Tableau financier 4 de la Section IV, Résultats financiers, établit la concordance, sur le plan financier, entre l'ancienne et la nouvelle structure.

Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



Descriptions des secteurs d'activité :

COLLECTIONS CANADIANA ET SERVICES D'ACCÈS

Objectif: Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation.

Description: La gamme d'activités reliée aux collections Canadiana et services d'accès comprend quatre domaines qui sont les suivants:

- *Collections Canadiana*: La Bibliothèque compile et conserve une vaste collection de documents publiés canadiens afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir.
 - La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 15 millions d'articles (livres, revues, enregistrements audio et vidéo, microfiches et documents électroniques) et croît au rythme de 500 000 articles par année.
- *Bibliographie nationale*: La Bibliothèque constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles.
 - La base de données de la collection *Canadiana*, la bibliographie nationale, contient actuellement 1,35 million de fichiers, représentant toutes les publications canadiennes et leurs auteurs publiées depuis 1950, ainsi qu'une grande quantité de documents plus anciens.
- *Soutien à la recherche*: Les services de référence, de recherche et de renvoi offerts aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes sont fondés sur la collection Canadiana de la Bibliothèque, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel – tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque offre pour l'étude du Canada.
 - La Bibliothèque nationale a enregistré 4 287 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place en 1997-1998. Soixante-dix pour cent des 32 000 demandes de référence reçues chaque année portent intégralement ou en partie sur des sujets canadiens.
- *Promotion du patrimoine canadien de l'édition*: La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.
 - Plus de 24 000 visiteurs ont assisté aux expositions et activités culturelles tenues à la Bibliothèque nationale en 1997-1998. Le site Web de la Bibliothèque a été consulté plus de 4 millions de fois pendant la même période.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent : le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la rapidité de production de notices bibliographiques et de réponse aux demandes de référence, l'acquisition de documents appartenant aux collections Canadiana et d'études canadiennes, le nombre de notices bibliographiques et d'autorité créées et le nombre de demandes de référence auxquelles on aura répondu.
- La Bibliothèque élabore sa capacité de rendre des comptes afin d'évaluer la représentativité de ses collections Canadiana pour les deux prochaines années.
- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services et ses programmes publics.

RÉSEAUTAGE DE BIBLIOTHÈQUE

Objectif: Faciliter à tous les Canadiens l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information.

Description: La gamme d'activités reliée au réseautage de bibliothèque comprend trois domaines qui sont les suivants:

- *Services de base de données:* La Bibliothèque facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada.
 - ☉ La base de données AMICUS de la Bibliothèque contient plus de 12 millions de notices bibliographiques, et plus d'un million de nouvelles notices y sont intégrées chaque année. La base de données englobe les notices concernant des articles de la collection de la Bibliothèque nationale mais aussi les fonds de plus de 350 bibliothèques au Canada. Plus de 800 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information recourent au services Accès AMICUS de la Bibliothèque nationale dans le cadre de la recherche de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients. L'interface resAnet permet un accès facile à la collection de la Bibliothèque sur AMICUS pour les chercheurs indépendants du Canada et du monde entier.
- *Mise en commun des ressources:* La Bibliothèque collabore avec d'autres bibliothèques à travers le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques.
 - ☉ Le service de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale reçoit chaque jour 400 demandes soumises par plus de 3 000 bibliothèques différentes sur toute l'année. Quatre-vingt sept pour cent de ces demandes proviennent de bibliothèques au Canada.

- ☉ Le Centre canadien d'échange du livre de la Bibliothèque nationale a procédé, depuis sa mise sur pied en 1973, à la redistribution de plus de 11 millions de publications excédentaires, dont 99 p. 100 ont servi à constituer des collections dans des bibliothèques canadiennes.
- *Le développement des bibliothèques sur les plans national et international:* La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.
 - ☉ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale, auprès d'institutions telles que l'Unesco et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques pour le rôle de chef de file qu'elle assume dans des domaines tels que l'établissement de normes relatives à l'échange de données bibliographiques, la préservation de documents de bibliothèque, l'application de la technologie de l'information dans les services de bibliothèques et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans le monde en voie de développement.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement. Ces activités et résultats comprennent : le rendement comparé aux objectifs de livraison des normes de service en ce qui concerne la disponibilité des systèmes, les délais d'exécution des services de récupération de livres et de prêt entre bibliothèques et de localisation, le nombre d'articles en circulation, le nombre de demandes de prêt entre bibliothèques satisfaites, la quantité de livres relocalisés par l'entremise du Centre canadien d'échange du livre, le nombre de nouvelles notices ajoutées et l'utilisation en direct de la base de données de la Bibliothèque.
- La Bibliothèque est en train de développer des moyens de rendre compte permettant d'évaluer l'efficacité de la mise en commun des ressources au niveau national.
- La Bibliothèque effectuera des sondages périodiques auprès de ses utilisateurs et des évaluations afin de déterminer le niveau de satisfaction et d'efficacité suscité par ses services.

ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES DIRECTIONS

Objectif: Pourvoir la Bibliothèque de services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communication et de soutien à la haute direction efficaces et efficients qui répondent à ses besoins.

Description: La gamme d'activités reliée à l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend des services de soutien au Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et

aux communications de la Bibliothèque et à l'administration de la Direction. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales.

Stratégie d'évaluation du rendement:

- L'efficience et l'efficacité de la gestion de la Bibliothèque et des services de soutien seront évaluées à partir de rapports financiers, de la répartition appropriée des ressources de l'organisation, du renouvellement et de la revitalisation de la main-d'œuvre et de l'optimisation de l'espace de rangement.
- La Bibliothèque effectuera périodiquement des vérifications internes et des examens des systèmes de gestion.

Partie III: Rendement du Ministère

Résultats clés des engagements 1998 : Bibliothèque nationale du Canada (BNC)

<i>pour fournir aux Canadiens:</i>	<i>qui se manifeste par:</i>	<i>résultats atteints rapportés dans</i>
une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une vaste collection de documents publiés canadiens, afin d'assurer aux Canadiens de tout leur patrimoine documentaire ▪ la conservation de documents publiés canadiens, afin d'assurer aux Canadiens d'accès éventuel de leur patrimoine d'édition ▪ les services de référence et d'aide à la recherche disponibles selon les besoins des utilisateurs ▪ accès opportun et équitable à l'information dans les deux langues officielles ▪ expositions et événements publics, pour donner aux Canadiens l'occasion de reconnaître leur patrimoine littéraire et musicale et d'en bénéficier 	Partie III du RMR
accès à tous les Canadiens aux réseaux nationaux et internationaux de ressources en information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accès aux ressources de bibliothèque collectives du pays de façon universelle et équitable ▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèque fédérales en vue d'accroître leur accessibilité aux Canadiens ▪ du soutien aux bibliothèques canadiennes pour développer des services offerts à leurs divers groupes de clients, dont les personnes handicapées 	Partie III du RMR
un organisme public jouissant d'une gestion d'un bon rendement et efficace soutenant la prestation de services aux Canadiens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le personnel est en mesure de gérer l'information et de donner des services de qualité ▪ une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque. 	Partie III du RMR

Attentes et réalisations en matière de rendement 1997-1998

La Bibliothèque nationale a identifié, au niveau ministériel, les projets clés suivants au cours de la période des trois années de planification 1997/98 à 1999/2000. Ce tableau présente les réalisations au cours de 1997/98. Les avantages énumérés dans la colonne << Avantages pour les clients >> ont trait aux priorités formulés, et non de dépressionnement aux résultats obtenus.

Initiative 1997-1998	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p>Examen et réaligement des services d'aide à la référence et à la recherche afin de centrer plus clairement ces services sur des zones de force définies et les besoins des usagers.</p>	<p>La Bibliothèque nationale a pu continuer de satisfaire la demande toujours croissante des clients relative à l'accès à l'information par voie électronique en faisant connaître ses collections à un plus vaste public et en lui facilitant l'accès à celles-ci. Les nouveaux produits électroniques dont la liste suit ne sont que quelques exemples de ceux qui ont été intégrés au site Web de la Bibliothèque en 1997-1998 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Archive Glenn Gould</i>, phases 2 et 3 ▪ <i>Incunabula, Hebraica et Judaica</i> ▪ <i>Le Fonds André Prévost</i> ▪ <i>Les journaux canadiens sur microformes conservés à la Bibliothèque nationale du Canada</i> ▪ <i>À la recherche de Franklin et des reliques de Franklin 1847-1880 : guide des sources de première main</i> ▪ <i>Guide des ressources en science politique canadienne : les institutions fédérales et leur structure</i> <p>La Bibliothèque nationale et les Archives nationales travaillent en étroite collaboration à la coordination des collections et des services de soutien à la recherche offerts aux généalogistes, devenus le plus vaste groupe de clients des deux établissements (30% des demandes de référence présentées relèvent du domaine de la généalogie). Les chercheurs ont maintenant un accès à guichet unique aux ressources dont ils ont besoin.</p> <p>Début d'un examen exhaustif des besoins des chercheurs ainsi que des ressources disponibles dans les domaines de l'histoire militaire et de la généalogie. La Bibliothèque a tenu des séances de consultation auxquelles elle a invité des prestataires de services d'information et des chercheurs d'Ottawa dans le domaine de l'histoire militaire, lors desquelles les institutions participantes ont pris connaissance des ressources complémentaires et ont cerné des secteurs potentiels de coopération. Les renseignements recueillis contribueront à améliorer le processus de prise de décisions pour toutes les organisations, ainsi qu'à fournir plus efficacement d'information aux clients, collègues et étudiants. Au nombre de participants se</p>	<p>La création de produits électroniques fondés sur la collection de base de la Bibliothèque nationale se rapportant à la littérature, à la musique, à l'histoire et à la société canadiennes permet à tous les Canadiens d'accéder à ces documents plutôt que de réserver cet accès aux chercheurs qui sont en mesure de se rendre à Ottawa.</p> <p>La Bibliothèque nationale exploite les points forts de ses collections et l'expertise de son personnel pour répondre aux besoins ponctuels en matière de recherche et d'information exprimés par les clients.</p>

	<p>trouvaient les Archives nationales du Canada, le Musée canadien de la guerre, le ministère des Anciens combattants, le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, des historiens provenant d'universités de la région, l'Association d'études canadiennes et les chercheurs de la Bibliothèque nationale.</p>	
<p>Renforcer les relations avec les éditeurs canadiens, au sein du gouvernement et à l'extérieur de celui-ci.</p>	<p>Lancement de <i>Panorama des services à l'édition</i> sur le site Web de la Bibliothèque nationale en septembre 1997. Ce site permet d'accéder directement à une vaste gamme de programmes et de services qu'offre le gouvernement fédéral aux éditeurs, ainsi qu'aux services de la Bibliothèque nationale comme la norme de numérisation des publications et le catalogage avant publication ainsi qu'aux services offerts par le ministère du Patrimoine canadien, Industrie Canada et Revenu Canada.</p> <p>Négociation de l'autorisation de 13 ministères et organismes fédéraux et de 10 éditeurs du secteur privé en vue de l'archivage de leurs publications électroniques sur le serveur de la Bibliothèque nationale ainsi que de rendre ces publications accessibles aux utilisateurs de la Bibliothèque, tant sur place que par l'entremise d'Internet en vertu de modalités convenues, lesquelles respectent les droits des créateurs et les intérêts commerciaux des éditeurs. La Collection de documents électroniques de la Bibliothèque a ainsi augmenté jusqu'à de plus de 1 200 articles.</p>	<p>Accès étendu et amélioré de la communauté canadienne de l'édition à l'information relative au gouvernement dont elle à besoin.</p> <p>Liens consolidés entre la Bibliothèque et les éditeurs; meilleure compréhension des questions d'ordre technique et des problèmes de service, tant du côté des bibliothèques que de celui des éditeurs, dans le domaine de l'archivage des publications électroniques et de l'accès à celles-ci.</p> <p>Accessibilité, pour les clients, à un nombre croissant de publications électroniques et garantie pour les éditeurs de la préservation de leurs produits et de l'accès à long terme à ceux-ci.</p>

<p>Examen et réalignement des priorités de catalogage et des exigences des données bibliographiques afin de centrer plus clairement ces services sur des zones de force définies et les besoins des usagers.</p>	<p>Étude de l'incidence des niveaux de catalogage révisés de la Bibliothèque, entamée en avril 1996, au moyen d'un sondage téléphonique effectué auprès des utilisateurs externes des notices bibliographiques de la Bibliothèque dans tout le Canada, journée Portes ouvertes en 1997 dans le cadre du congrès de la Canadian Library Association et un examen en 1997-1998 de la productivité interne et de la rapidité des services de catalogage, en fonction des nouveaux niveaux de catalogage. Cet examen a permis de confirmer que les niveaux révisés de catalogage ont réussi à améliorer la rapidité des services offerts aux clients.</p> <p>Réduction de 2% de l'arriéré de catalogage de la collection Canadiana, qui s'établissait à quelque 40 000 articles, poursuivant ainsi un mouvement à la baisse entamé il y a deux ans. Ces résultats sont la preuve que les nouveaux niveaux, de pair avec les améliorations dans l'efficacité du catalogage, permettent au personnel de procéder au traitement d'un plus grand nombre de documents et ce, plus rapidement.</p> <p>Achèvement de l'introduction sur AMICUS de registres des mots vedettes dans le <i>Canadian Subject Headings</i>, la liste de sujets canadiens faisant autorité publiée par la Bibliothèque.</p> <p>En collaboration avec la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque nationale du Québec et ASTED, traduction en français de la 21^e édition de la classification décimale de Dewey.</p> <p>Développement de l'accès sur le site Web de la Bibliothèque au <i>Répertoire de vedettes-matière</i>, la liste en français des vedettes-matières canadiennes faisant autorité.</p>	<p>Les utilisateurs peuvent accéder plus rapidement aux notices bibliographiques et aux documents tangibles des collections.</p> <p>Les outils bibliographiques de base sont disponibles en ligne, ce qui facilite l'accès pour les bibliothèques du Canada.</p> <p>Les principaux outils de catalogage sont accessibles à la Francophonie et aux bibliothèques canadiennes munies de collections de documents en français.</p>
--	---	---

<p>Une mise à niveau de la plate-forme sur laquelle fonctionne le système AMICUS, afin de répondre à la croissance prévue de la demande de services et d'assurer d'autres améliorations du rendement.</p>	<p>Achèvement de la migration du prestigieux système de gestion bibliographique AMICUS de la Bibliothèque vers la plate-forme Unix. Cette conversion de l'infrastructure a muni la Bibliothèque de la capacité nécessaire pour réaliser l'augmentation projetée du nombre d'utilisateurs en ligne, en plus d'écourter le délai de réponse du système. La mise à niveau du système a aussi permis de faire en sorte qu'AMICUS fonctionne avec un matériel et des logiciels stratégiques de la gamme des produits des fournisseurs, ce qui signifie aussi qu'ils sont conformes à l'an 2000.</p>	<p>Les bibliothèques canadiennes et les chercheurs indépendants qui se fient à AMICUS comme sur une source faisant autorité d'information sur les fonds bibliographiques canadiens sont assurés de la disponibilité du système et de l'accès facile à celui-ci au-delà de l'an 2000.</p>
<p>Élaboration d'une infrastructure technique et de service efficace pour prendre en charge l'accès et la gestion des ressources d'information numérisée.</p>	<p>Réalisation de progrès importants dans la deuxième phase du projet pour une infrastructure de bibliothèque numérique, qui consiste à procéder à l'évaluation et à la mise à l'essai de matériels et de logiciels nécessaires à l'organisation et à la mise en disponibilité des collections et des services des bibliothèques dans un environnement numérique. Dans l'ensemble, la Bibliothèque n'a pas réalisé en 1997-1998 les progrès qu'elle aurait souhaité dans ce domaine de grande priorité.</p> <p>La Bibliothèque a déclaré aux organismes centraux du Gouvernement du Canada qu'elle aura besoin de ressources supplémentaires pour procéder à la Phase III du projet d'infrastructure numérique. L'objectif visé est de mettre sur pied des services et applications numériques pouvant être exploités à un niveau de production sur le serveur Web de la Bibliothèque nationale, et de procéder à la migration de sa collection de documents électroniques de la plate-forme pilote où elle se trouve actuellement vers une infrastructure informatique stratégique pouvant être augmentée à une plus grande échelle.</p>	<p>Une fois qu'une plate-forme informatique d'une capacité suffisante aura été mise en place, la Bibliothèque pourra suivre la croissance de la production de publications électroniques et de la demande des utilisateurs en matière d'accès aux documents numériques de la bibliothèque; elle pourra aussi s'acquitter de son mandat, qui est de préserver l'héritage de l'édition canadienne, et dans ce cas les documents électroniques, à l'intention des générations futures de Canadiens.</p>

<p>Collaboration avec des partenaires pour lancer des projets pilotes relatifs à la version virtuelle du Catalogue collectif canadien afin d'effectuer des analyses de coûts.</p>	<p>Avec la collaboration de 35 partenaires de la communauté des bibliothèques du Canada, la Bibliothèque nationale a mis la dernière main au projet pilote de la version virtuelle du Catalogue collectif canadien (vvCcc). Ce projet a fait la preuve qu'un réseau de systèmes de bibliothèque utilisant un protocole standard de communication entre eux pour l'extraction d'information peut maintenant servir efficacement dans les fonctions des bibliothèques comme la recherche de notices bibliographiques aux fins de catalogage dérivé et, après une mise au point plus poussée, à des services nationaux comme le prêt entre bibliothèques. La Bibliothèque nationale continue de jouer un rôle de chef de file dans la coordination et les conseils aux bibliothèques et aux fournisseurs de logiciels bibliothéconomiques, tant au Canada que sur la scène internationale, en ce qui concerne la mise en œuvre du protocole standard de communication.</p>	<p>L'application de protocoles standards dans la recherche de données bibliographiques entre plates-formes informatiques hétérogènes augmentera substantiellement l'efficacité des services de bibliothèques dans toute la communauté et facilitera les recherches effectuées directement par les utilisateurs finaux.</p>
<p>Élaboration et mise en œuvre des stratégies nationales concernant les ressources des bibliothèques électroniques canadiennes et la conservation des collections des bibliothèques canadiennes.</p>	<p>La Bibliothèque nationale a été à l'avant-garde de l'élaboration de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN), qui compte 56 établissements membres provenant des secteurs de l'enseignement, des services publics et des bibliothèques spécialisées du Canada. Cette initiative porte sur l'examen des domaines dont la liste suit et la formulation de recommandations s'y rapportant : création et production de documents numériques aux fins d'intégration aux collections des bibliothèques; questions se rapportant à l'organisation et à l'accès, notamment les métadonnées, l'authentification des utilisateurs et la gestion des droits; et sensibilisation, défense et collecte de fonds.</p>	<p>Les bibliothèques canadiennes et leurs clients tirent parti de l'élaboration de stratégies, de normes et de meilleures pratiques relatives à la numérisation économique des documents faisant partie des collections de leur établissement, qui permet d'augmenter et d'améliorer l'accès à cette précieuse ressource du patrimoine canadien.</p>

Réalisations en matière de rendement par secteur d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

(en milliers de dollars)	
Dépenses prévues	14 038 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>14 861 \$</i>
Dépenses réelles en 1997-1998	14 031 \$

(Le total des autorisations correspond à la somme des budgets des dépenses principales et supplémentaires.

Les dépenses **réelles** comprennent des dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.)

Initiative 1997-1998	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
<p>Examiner les politiques des collections pour les harmoniser avec les priorités actuelles et les limitations des ressources.</p>	<p>Début de la définition de politiques se rapportant à la collection de publications électroniques, ces politiques devant tenir compte des modalités en matière de dépôt légal actuellement prévues par la <i>Loi sur la Bibliothèque nationale</i>, de la disponibilité des documents dans les formats tangibles soumis aux règles de dépôt légal et des ressources limitées dont dispose la Bibliothèque pour acquérir une quantité toujours croissante de documents diffusés sur Internet. La mise sur pied d'un module des publications électroniques a été l'occasion de procéder à la mise à l'essai pratique de ces politiques dans le cadre de démarches réelles d'acquisition.</p> <p>Début d'un examen des modalités présidant à l'échange entre bibliothèques de divers pays, fondé sur l'avantage net que présentent de tels échanges pour la Bibliothèque et ses utilisateurs et sur la pertinence des documents reçus d'après les lignes directrices de la Bibliothèque en matière de constitution de la collection. Le premier volet de l'examen porte sur les ententes conclues avec la Chine, l'Italie et l'Allemagne. Les échanges avec de nombreux centres d'études canadiennes à l'étranger sont aussi à l'étude.</p>	<p>Les collections de la Bibliothèque compose avec l'important nouveau format des publications électroniques en ligne.</p> <p>Les collections de la Bibliothèque reflètent les besoins des clients en matière de recherche et satisfont à ceux-ci.</p>

<p>Entreprandre une activité d'amélioration permanente du processus pour les activités de gestion des collections de la Bibliothèque.</p>	<p>Établissement des priorités en ce qui a trait aux activités de gestion des collections et repérage des secteurs nécessitant des améliorations sur le plan des méthodes de travail, y compris une plus grande collaboration avec d'autres services de la Bibliothèque. Ces démarches ont permis à la Bibliothèque nationale de maintenir le niveau de ses services tout en absorbant les compressions budgétaires de 165 000 \$ en 1997-1998 et 1998-1999 imposées à la suite de l'examen des programmes.</p> <p>Réorganisation, rangement approprié dans des boîtes sans acide et catalogage sur le système bibliographique des collections les plus consultées, comme les journaux d'étudiants canadiens et les journaux des communautés ethniques, avec indication détaillée des fonds et de leur emplacement sur les rayons.</p> <p>Les employés regroupés des services de préservation ont été installés dans un milieu de travail plus vaste et mieux équipé pour leurs fonctions spécialisées de stabilisation et de réparation des documents de la collection, de préparation des collections pour le traitement de préservation, et de construction de supports spéciaux pour l'exposition des collections de la Bibliothèque. Ces mesures ont entraîné une accélération du flux de travail et une augmentation de 25% des documents de la collection qui sont microfilmés.</p>	<p>Les documents de la collection de la Bibliothèque sont livrés plus rapidement aux chercheurs, tant sur place que par le truchement du prêt entre bibliothèques.</p> <p>L'accès électronique permet à des chercheurs du monde entier d'accéder à ces collections.</p> <p>La Bibliothèque nationale peut s'acquitter avec plus d'efficacité de l'une de ses fonctions de base, qui est de préserver le patrimoine littéraire du Canada.</p>
<p>Mettre en valeur l'érudition et la recherche à la Bibliothèque nationale, en stimulant les échanges et les interactions entre les chercheurs et le personnel, et parmi ces groupes.</p>	<p>Entrée dans sa deuxième année de la série de séminaires intitulée «Savoir Faire», présentée en français et en anglais par les chercheurs et le personnel de la Bibliothèque. Les initiatives du personnel visant la création d'outils d'accès à ses collections sont décrites dans le cadre de ces séminaires axés sur les activités de recherche de la Bibliothèque nationale, qui constituent en outre une tribune permettant aux chercheurs de faire directement aux employés des commentaires sur les collections et les services de la Bibliothèque.</p>	<p>Promotion de la recherche sur le sujet des études canadiennes; amélioration des services de soutien de la Bibliothèque nationale aux chercheurs.</p>

<p>Élaborer des programmes publics centrés sur les collections de la Bibliothèque nationale, en vue de permettre l'expression du patrimoine culturel du Canada.</p>	<p>La principale exposition tenue par la Bibliothèque en 1997 s'intitulait <i>L'Art d'illustrer : un éloge des illustrateurs canadiens contemporains de livres pour enfants</i>, et en 1998, <i>Cultiver son jardin au Canada : L'Histoire du jardinage au Canada</i>. Ces expositions ont accueilli des résidents et des visiteurs de la région de la capitale nationale alors que la Bibliothèque nationale s'acquittait de son rôle dans l'activité organisée par la Commission de la capitale nationale intitulée l'Ouest de Wellington, dont le but était de faire découvrir aux Canadiens les trésors culturels du pays situés dans la capitale.</p> <p>Dans le cadre de la première soirée culturelle organisée par le Conseil Jacob Lowy, une collecte de fonds a été tenue en faveur de la collection de Jacob M. Lowy d'ouvrages hébraïques et judaïques rares et vieux et un film a été présenté, intitulé <i>Nothing to Be Written Here</i>, composé et dirigé par Wendy Oberlander. Deux cents personnes ont assisté à cette activité.</p> <p>La Bibliothèque nationale a organisé et préparé l'exposition intitulée <i>From John Cabot to Samuel Hearne, Early Travel and Exploration in North America</i>, qui a été tenue à l'ambassade du Canada à Washington, DC de juin à août 1997. Présentant une sélection de 34 anciens imprimés de récits de voyages, lesquels provenaient de la Collection de livres rares de la Bibliothèque, cette exposition a accueilli quelque 2 000 visiteurs.</p>	<p>L'exposition intitulée, <i>L'Art d'illustrer</i> célèbre les meilleurs livres pour enfants canadiens, qui présentent aux enfants de bonnes histoires et de bons dessins, et leur offrent un sens de la réalité de leur pays et de sa culture.</p> <p>Les expositions, activités culturelles et autres programmes publics offrent aux Canadiens l'occasion de connaître directement leur patrimoine culturel, ses créateurs et ses œuvres. Des activités comme celle-ci témoignent de la vitalité de la culture littéraire au Canada et de l'importance constante des mots écrits dans la vie des Canadiens.</p>
---	---	--

Réalizations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

<i>Norme des services</i>	<i>Objectif</i>	<i>1997-1998 Résultats</i>
Bibliographie nationale		
<p>Dans les dix jours suivant leur réception à la Bibliothèque nationale, on ajoutera à la base de données les notices des publications traitées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP) ainsi que des publications du gouvernement fédéral mises à la disposition des bibliothèques participant au Programme des services de dépôt (PSD) du gouvernement fédéral. Les publications dans ces deux catégories représentent approximativement 20 pour 100 du nombre total de publications répertoriées annuellement dans la bibliographie nationale, <i>Canadiana</i>.</p>	100%	86.9% ¹

Dans les trois mois suivant leur réception, on ajoutera à la base de données, les notices d'au moins la moitié de toutes les autres publications courantes répertoriées dans <i>Canadiana</i> .	50%	71.4%
Services de recherche et d'information		
On répondra aux demandes de renseignements simples et précises dans les deux jours ouvrables	100%	99.73%
On répondra aux demandes de renseignements qui exigent des analyses et des recherches approfondies dans les cinq à dix jours ouvrables	100%	97.58%
+ Les documents conservés à l'édifice principal de la Bibliothèque seront remis aux usagers dans l'heure suivant la réception de la demande de l'utilisateur + La plupart des documents conservés dans d'autres édifices seront remis aux usagers dans les 24 heures suivant la réception de la demande de l'utilisateur + Sur place, les demandes de reproduction de documents des collections de la Bibliothèque nationale seront remises habituellement le même jour	100%	99.93%

¹ La Bibliothèque a modifié le mode de traitement en vigueur dans ses services d'acquisition et de catalogage et prévoit respecter les délais d'exécution établis relatifs aux articles expédiés en 1998-1999.

Réalisations en matière de rendement --

	Réel 1995-96	Réel 1996-97	Prévu 1997-98	Réel 1997-98
<i>Acquisitions Canadiana</i> ¹				
Nouveaux titres acquis	56,123	60,257	56,000	53,609
Abonnements actuels à des publications en série	31,420	30,367	32,000	32,176
<i>Acquisitions non-Canadiana</i>				
Nouveaux titres acquis	3,124	547	400	2,478
Abonnements actuels à des publications en série	3,292	3,390	2,500	3,276
Articles traités par l'unité de désacidification de masse	30,450	38,866	35,000	22,228
Notices bibliographiques créées	37,590	67,351	60,000	63,066
Notices d'autorité créées	15,601	16,723	18,000	15,962
Demandes de références ayant obtenues une réponse	53,500	31,639 ³	33,991	32,404
Articles en circulation	215,207 ²	194,420	193,193	180,322

¹ Englobe : a) les publications canadiennes; et
b) les ouvrages publiés hors du Canada par des auteurs canadiens ou sur des sujets canadiens.

² Le nombre d'articles traités par l'unité de désacidification de masse a été inférieur à celui qui avait été prévu en raison du départ, en novembre 1996, d'employés de soutien de l'unité. Lorsque la Bibliothèque a embauché du personnel à contrat, en décembre 1997, l'activité a lentement repris le rythme antérieur. L'unité de désacidification de masse traite les documents imprimés sur du papier acide afin qu'ils ne se désintègrent pas avec le temps ni ne deviennent illisibles pour les futures générations de Canadiens.

³ Le nombre de demandes déclaré auparavant était de 48 509. Il a été recalculé pour refléter la nouvelle méthode de calcul des demandes de référence mise en vigueur à la Bibliothèque nationale en 1997-1998.

Réseautage de bibliothèque

	(en milliers de dollars)
Dépenses prévues	10 130 \$
<i>Autorisations totales</i>	11 062 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	11 507 \$

(Le total des autorisations correspond à la somme des budgets des dépenses principales et supplémentaires.

Les dépenses **réelles** comprennent des dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.)

Initiative 1997-1998	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Travailler avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour élaborer une méthode plus intégrée de gestion des ressources des bibliothèques du gouvernement fédéral.	En collaboration avec le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral (CBGF), la Bibliothèque nationale a contribué à consolider le Consortium de la CBGF auquel adhèrent les bibliothèques du gouvernement fédéral pour obtenir des rabais de groupe sur les prix des produits et services se rapportant à l'information. Le Consortium compte maintenant 90 bibliothèques membres, représentant 40 ministères fédéraux. Les membres réalisent en moyenne une économie de 10 à 15 p. 100 sur les coûts de l'approvisionnement.	Les clients des bibliothèques du gouvernement fédéral ont accès à une gamme plus vaste de services d'information; les deniers des contribuables sont mieux utilisés.
Poursuivre, avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres partenaires fédéraux clés, le travail se rapportant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un modèle d'accès réseauté à l'information du gouvernement fédéral.	L'administrateur général de la Bibliothèque nationale a assuré la coprésidence, avec le vice-président - Soutien technologique et industriel du Conseil national de recherches du Canada, du groupe de travail du gouvernement fédéral sur la numérisation. Ce groupe de travail a formulé des recommandations exhaustives à l'intention des ministères du Patrimoine canadien et de l'Industrie sur l'application de la technologie de l'information numérique aux mesures d'amélioration de la création, de l'organisation, de la préservation et de l'accès aux sources d'information sous format électronique du gouvernement.	Une fois appliquées, les recommandations du groupe de travail augmenteront grandement et faciliteront l'accès des Canadiens aux sources d'information de leur gouvernement fédéral.
Participer à l'élaboration de normes, de meilleures pratiques, de politiques et de	La Bibliothèque nationale a élaboré des exigences quant aux documents publiés par des organismes centraux et contenant l'analyse de moyens visant à améliorer l'organisation et la distribution de l'information du gouvernement. L'intérêt particulier de	Les Canadiens pourront accéder à toutes les publications du gouvernement fédéral destinées à la diffusion,

<p>services se rapportant à la fourniture d'un accès à guichet unique à l'information du gouvernement fédéral.</p>	<p>la Bibliothèque réside dans le Programme du service de dépôt, qui veille à ce que toutes les bibliothèques publiques et académiques majeures du Canada reçoivent toutes les publications d'importance du gouvernement.</p>	<p>qu'elles soient sur support tangible ou sous format électronique.</p>
<p>Agir comme catalyseur et centre de convergence pour la participation et la représentation de tous les secteurs de la société canadienne, et des utilisateurs finals en particulier, dans l'élaboration de politiques et de services fondés sur les principes d'universalité, d'égalité et d'abordabilité.</p>	<p>La Bibliothèque poursuit ses travaux avec des groupes de la communauté des bibliothèques du Canada (p. ex., RéseauBiblio) et au sein du gouvernement fédéral (p. ex., le Programme des services de dépôt) à l'élaboration de normes visant à faire en sorte que les utilisateurs des bibliothèques canadiennes aient un accès illimité aux installations et aux services de bibliothèques, ainsi qu'à l'information diffusée par voie électronique.</p> <p>La Bibliothèque a participé à la mise à jour du document intitulé <i>La Bibliothèque canadienne accessible</i>, un guide à l'intention des bibliothèques relatif à l'élimination des obstacles restreignant l'accès aux installations et à l'information pour leurs clients qui ont des incapacités. Le personnel de la Bibliothèque a participé à une trentaine de séances de formation tenues à travers le Canada afin de présenter ce guide aux bibliothèques du pays.</p>	<p>Tous les Canadiens, quels que soit l'endroit où ils se trouvent, leur revenu, ou leurs incapacités, auront accès à l'information de base nécessaires pour évoluer dans l'économie fondée sur la connaissance et au sein de la société de l'information au Canada.</p>
<p>Collaborer avec d'autres bibliothèques nationales à l'harmonisation des formats de notices lisibles par machine et à la mise en œuvre d'un protocole d'ordinateur devant permettre une meilleure utilisation au niveau international des bases de données de bibliothèques.</p>	<p>Une entente a été conclue avec la Library of Congress aux États-Unis relativement aux modifications à apporter pour harmoniser les formats MARC (notice catalographique lisible par machine) servant à l'échange de données bibliographiques entre systèmes informatisés. L'harmonisation des formats distincts des deux pays, qui doit être terminée à la fin de 1999, simplifiera la conversion des formats des données de catalogage de la Bibliothèque nationale par les bibliothèques au Canada et à l'étranger et simplifiera la conception pour les fournisseurs de systèmes informatisés fonctionnant selon le format MARC.</p>	<p>Baisse des coûts et plus grande efficacité des bibliothèques, au Canada et à l'étranger, dans le chargement de notices par les milieux bibliographiques nationaux.</p>

Réalisations en matière de rendement -- cibles de prestation des services

<i>Norme des services</i>	<i>Objectif</i>	<i>1997-98 Résultats</i>
Services de base de données		
Le système sera disponible au moins 98 p. 100 du temps pendant les heures de service déterminées	98 %	90,77 %
Le temps d'arrêt du système ne dépassera pas 60 heures pour une période d'une année (= 3,600 minutes)	3 600	32 676 ¹
Aucune période d'arrêt continu du système ne durera plus de 24 heures (= 1,440 minutes)	1 440	6 795 ¹
Mise en commun des ressources		
On répondra aux demandes de localisation de documents simple dans les deux ou quatre jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a ²
On répondra aux demandes de localisation qui exigent une recherche approfondie des sources d'information, dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	n/a

¹ La variance négative dans l'objectif de temps d'arrêt du système est attribuable à des pannes d'électricité causées par la tempête de verglas survenue en janvier 1998, qui ont empêché des clients de l'extérieur d'accéder à AMICUS pendant quatre jours, ainsi que par des bogues chroniques relevés dans le logiciel commercial de gestion des données intégré au système AMICUS, lesquels ont finalement pu être résolus en mars 1998.

² Le module de gestion des statistiques du nouveau système de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale n'étant pas encore prêt en 1997-1998, aucune donnée sur le délai de réponse aux demandes de prêt entre bibliothèques n'a pu être relevée.

Réalisations en matière de rendement --

	Réel 1995-96	Réel 1996-97	Prévu 1997-98	Réel 1997-98
Notices ajoutées à la base de données	1,073,000	1,230,000	1,600,000	1,450,000
Heures d'utilisation en direct ¹	232,640	323,569	310,000	267,000
Demandes satisfaites de prêt entre bibliothèques	198,900	171,435	159,434	160,946
Articles redistribués par le CCEL	367,357	348,792	350,000	380,700

¹ Le manque à gagner dans les heures d'utilisation en direct de la base de données AMICUS est dû aux nombreuses pannes du système (voir la note 1 du tableau précédent)

Administration de la Bibliothèque et ses directions

(en milliers de dollars)	
Dépenses prévues	5 493 \$
<i>Autorisations totales</i>	5 314 \$
Dépenses réelles en 1997-1998	5 696 \$

(Le total des autorisations correspond à la somme des budgets des dépenses principales et supplémentaires.

Les dépenses **réelles** comprennent des dépenses provenant du produit de la vente des biens excédentaires. Pour plus de renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.)

Initiative 1997-1998	Résultats obtenus	Avantages pour les clients
Élaborer une stratégie d'espace disponible à long terme et en obtenir l'approbation, avec des solutions pour répondre aux besoins urgents à court terme et à moyen terme.	La Bibliothèque nationale a mis sur pied une équipe conjointe de projet avec le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada afin de préparer un mémoire à l'intention du Conseil du Trésor pour obtenir l'approbation du programme d'aménagement fonctionnel de la Bibliothèque et de la création d'une installation unique éloignée où pourrait être entreposée la collection Canadiana aux fins de conservation.	La précieuse collection du patrimoine de l'édition canadienne sera entreposée dans des locaux sécuritaires sur le plan environnemental, afin d'en assurer la disponibilité pour les générations futures de Canadiens.
Améliorer la planification des mesures d'intervention en cas de désastre et la sécurité des systèmes.	La Bibliothèque a mis la dernière main à son plan de mise en place d'une configuration double site - double serveur qui assurerait la disponibilité continue de son système bibliographique national. La tempête de verglas survenue en janvier 1998, qui a provoqué un temps d'arrêt du système AMICUS pendant plusieurs jours en raison d'une panne prolongée de courant, a confirmé la nécessité de prévoir en priorité un plan antisinistre.	Le service national de base de données de la Bibliothèque continuera d'être disponible en cas de catastrophe au site informatique principal.

L'état de préparation à l'an 2000

Les activités de la Bibliothèque nationale visant à assurer un passage sans accroc à l'an 2000 de la structure et des applications informatiques se déroulent comme prévu au calendrier. Jusqu'à maintenant, la Bibliothèque a réalisé ce qui suit :

- ✓ recensement de tout le matériel, les logiciels et les applications maison;
- ✓ mise à l'essai de tous les systèmes essentiels au fonctionnement. Le système bibliographique vedette de la Bibliothèque nationale, AMICUS, lequel soutient un service de bases de données et de recherche à l'échelle nationale et est utilisé par plus de 800 bibliothèques canadiennes, a été conçu et mis en place au milieu des années 90 et, pour représenter l'année, des champs composés de quatre chiffres sont utilisés pour le traitement interne. En consultation avec les Services juridiques du ministère du Patrimoine canadien, la Bibliothèque a préparé une déclaration relative au passage à l'an 2000 à l'intention des clients utilisateurs d'AMICUS, dans laquelle elle affirme déployer tous les efforts possibles afin d'éviter toute interruption ou perturbation du service, et qu'elle attend de ses clients utilisateurs d'AMICUS qu'ils s'assurent que leurs systèmes soient adaptés à l'an 2000; À l'automne de 1998, la Bibliothèque nationale procédera à une vérification pour établir dans quelle mesure ses matériels et systèmes d'opération, systèmes de gestion des bases de données et logiciels de télécommunication commerciaux qui soutiennent l'application AMICUS sont prêts à faire le passage à l'an 2000;
- ✓ recensement du matériel et des logiciels qui ne sont pas encore adaptés à l'an 2000; suivi auprès de chaque fournisseur de ces produits pour s'assurer qu'une stratégie de réparation ou de remplacement, pour chaque produit, aura été prévue;
- ✓ réparation ou remplacement en cours de tous les produits non adaptés et mise à l'essai de tout produit réparé. L'échéancier des travaux visant à vérifier que les micro-ordinateurs de la Bibliothèque, qui en a plus de 600, sont adaptés à l'an 2000, est respecté.

Tous les systèmes maison de la Bibliothèque nationale seront adaptés avant le 1^{er} janvier 2000. De plus, la Bibliothèque collabore aux travaux du comité de l'an 2000 mis sur pied par les locataires du gouvernement fédéral au complexe Les Terrasses de la Chaudière, lequel examine les systèmes intégrés (c.-à-d., sécurité des immeubles, ascenseurs, approvisionnement en eau et électricité) et vérifie qu'ils sont adaptés à l'an 2000. TPSGC et les Archives nationales procèdent à un examen semblable des systèmes en place dans l'immeuble situé au 395, rue Wellington, et TPSGC vérifie les systèmes d'autres immeubles abritant les collections de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale effectuera à l'interne en 1998-1999 une vérification pour établir dans quelle mesure elle sera préparée au passage à l'an 2000.

Partie IV: Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Le budget des dépenses principales de la Bibliothèque nationale du Canada pour 1998-1999 s'établit à 29 661 000 \$ (voir le Tableau 1), chiffre qui englobe la cotisation aux régimes d'avantages sociaux des employés. La politique du gouvernement relativement au budget d'exploitation autorise le ministère à reporter d'une année sur l'autre les montants qui n'ont pas été dépensés à la fin de l'exercice, jusqu'à concurrence de 5% du budget global d'exploitation. La Bibliothèque nationale a reporté 891 368 \$ de l'exercice financier 1996-1997 à 1997-1998. L'autorisation de dépenser ces fonds a été obtenue dans le cadre de la présentation du budget supplémentaire, à l'automne de 1997. De plus, le ministère a reçu 11 525 \$ du produit de la vente de biens excédentaires de l'État et avait reporté 3 565 \$ des recettes de l'année financière précédente. Ces fonds ont été utilisés dans le cadre de l'exploitation générale du ministère.

Le total des fonds disponibles pour l'année est de 31 237 068 \$ (voir le Tableau 2). La Bibliothèque nationale a utilisé 31 234 862 \$ (voir le Tableau 3). Les dépenses du ministère comprennent 1 634 400 \$ pour l'acquisition de documents aux fins d'intégration à la collection Canadiana.

La Bibliothèque nationale gère son programme en vertu d'une structure composée de trois secteurs d'activité. Deux secteurs d'activité comptent pour 81,5% du total des dépenses du ministère : ce sont les secteurs «Collection Canadiana et Services d'accès» et «Réseautage de Bibliothèque» (voir le Tableau 5).

Les recettes de la Bibliothèque nationale, s'élevant jusqu'à 750 100 \$, ont été générées principalement par les droits d'utilisation de la base de données bibliographiques AMICUS de la Bibliothèque et de la prestation de services de livraison, de la vente de produits bibliographiques nationaux et de notices sur ruban magnétique lisibles par machine et les abonnements (voir le Tableau 7).

La Bibliothèque nationale a continué de fournir des fonds pour soutenir le Système international de données sur les publications en série et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (voir le Tableau 9).

Tableau financier 1

A. Autorisation pour 1997-1998

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit		Dépenses prévues 1997-98	Autorisations totales 1997-98	Dépenses réelles 1997-98
Nom du programme				
125	Dépenses de fonctionnement	26 759	28 320	28 332
(S)	Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	2 902	2 902	2 902
Total pour l'organisme		29 661	31 222	31 234

Nota: Le total des autorisations correspond à la somme des budgets des dépenses principales et supplémentaires. Ce total ne comprend pas les produits de la vente de biens excédentaires de l'État (15 090\$). Les dépenses réelles comprennent des dépenses provenant du produit de la vente de biens excédentaires (13 237\$).

Tableau financier 2

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)									
Secteurs d'activité	ETP	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subven- tions et contribu- tions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subven- tions et contribu- tions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Total Dépenses nettes
Collection									
Canadienne et Services d'accès	239,4	13 977		61	14 038		14 038		14 038
<i>(autorisations totales)</i>	<i>233,7</i>	<i>14 808</i>		<i>53</i>	<i>14 861</i>		<i>14 861</i>		<i>14 861</i>
(réelles)	233,7	13 978		53	14 031		14 031		14 031
Réseautage de Bibliothèque									
	133,3	10 119		11	10 130		10 130		10 130
<i>(autorisations totales)</i>	<i>137,8</i>	<i>11 051</i>		<i>11</i>	<i>11 062</i>		<i>11 062</i>		<i>11 062</i>
(réelles)	137,8	11 496		11	11 507		11 507		11 507
Administration de la Bibliothèque et des directions									
	64,3	5 493			5 493		5 493		5 493
<i>(autorisations totales)</i>	<i>62,7</i>	<i>5 314</i>			<i>5 314</i>		<i>5 314</i>		<i>5 314</i>
(réelles)	62,7	5 696			5 696		5 696		5 696
Total	437,0	29 589		72	29 661		29 661		29 661
<i>(autorisations totales)</i>	<i>434,2</i>	<i>31 173</i>		<i>64</i>	<i>31 237</i>		<i>31 237</i>		<i>31 237</i>
(réelles)	434,2	31 170		64	31 234		31 234		31 234
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									
									(1 108)
<i>(autorisations totales)</i>									<i>(762)</i>
(réelles)									(762)
Coût des services offerts par d'autres ministères									
									10 575
<i>(autorisations totales)</i>									<i>10 575</i>
(réelles)									10 544
Coût net du programme									
									39 128
<i>(autorisations totales)</i>									<i>41 050</i>
(réelles)									41 016
Nota:	Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1997-1998 (budgets des dépenses principal et supplémentaires et produits de la vente des biens excédentaires de l'État).								
	Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1997-1998								
	Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué								

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles					
(en milliers de dollars)					
	Données réelles	Données réelles	Dépenses prévues	Total des autorisations	Données réelles
Secteurs d'activité	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>	16 775	15 025	14 038	14 861	14 031
<i>Réseautage de Bibliothèque</i>	13 502	11 913	10 130	11 062	11 507
<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>	6 609	5 626	5 493	5 314	5 696
Total	36 886	32 565	29 661	31 237	31 234

Le total des autorisations correspond à la somme des budgets des dépenses principal et supplémentaires et des produits de la vente des biens excédentaires de l'État

Tableau financier 4

Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure - Dépenses prévues 1997-1998 (en milliers de dollars)						
Ancienne structure	Nouvelle structure			Ancienne structure		
	<i>Collection Canadians & Services d'accès</i>	<i>Réseautage de Bibliothèque</i>	<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>	Total (\$\$\$)	ETP	% du total
<i>Politique, Planification et liaison</i>	492	357	3 714	4 563	46,00	15,38
<i>Services de technologie de l'information</i>	-	6 029	1 105	7 134	64,00	24,05
<i>Services de recherche et de l'information</i>	3 790	2 371	335	6 496	128,00	21,90
<i>Acquisition et services bibliographiques</i>	9 756	1 373	339	11 468	199,00	38,67
Nouvelle structure						
Total (\$\$\$)	14 038	10 130	5 493	29 661		
ETP	239,40	133,30	64,30		437,00	
% du Total	47,30	34,20	18,50			100,00

Nota: Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure - Dépenses réelles 1997-1998 (en milliers de dollars)						
Ancienne structure	Nouvelle structure			Ancienne structure		
	<i>Collection Canadians & Services d'accès</i>	<i>Réseautage de Bibliothèque</i>	<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>	Total (\$\$\$)	ETP	% du total
<i>Politique, Planification et liaison</i>	452	1 064	2 751	4 267	46,36	14,84
<i>Services de technologie de l'information</i>	-	6 880	619	7 499	66,64	24,00
<i>Services de recherche et de l'information</i>	4 010	1 896	1 309	7 214	129,43	23,09
<i>Acquisition et services bibliographiques</i>	9 569	1 668	1 017	12 254	191,78	39,23
Nouvelle structure						
Total (\$\$\$)	14 031	11 507	56 696	31 234		
ETP	233,70	137,82	62,69		434,21	
% du total	47,30	34,20	18,50			100,00

Nota: Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau financier 5

Comparaison des dépenses prévues de 1997-1998 et des autorisations totales aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

<i>Secteurs d'activité</i>				
<i>Organisation</i>	<i>Collection Canadiana & Services d'accès</i>	<i>Réseautage de Bibliothèque</i>	<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Acquisitions et services bibliographiques</i>	9 756	1 373	339	11 468
<i>(autorisations totales)</i>	10 417	1 425	612	12 454
<i>(réelles)</i>	9 569	1 668	1 017	12 254
<i>Services de recherche et d'information</i>	3 790	2 371	335	6 496
<i>(autorisations totales)</i>	4 013	2 442	554	7 009
<i>(réelles)</i>	4 010	1 896	1 308	7 214
<i>Services de technologie de l'information</i>		6 029	1 105	7 134
<i>(autorisations totales)</i>		6 251	1 160	7 411
<i>(réelles)</i>		6 880	619	7 499
<i>Cabinet de l'administrateur général</i>		11	2 139	2 150
<i>(autorisations totales)</i>		511	1 362	1 873
<i>(réelles)</i>	7	547	1 319	1 873
<i>Politique et Communications</i>	372	154	987	1 513
<i>(autorisations totales)</i>	309	154	993	1 456
<i>(réelles)</i>	323	163	970	1 456
<i>Gestion des ressources en information</i>	120		352	472
<i>(autorisations totales)</i>	122	77	357	556
<i>(réelles)</i>	103	47	311	461
<i>Programmes nationaux et internationaux</i>		192	236	428
<i>(autorisations totales)</i>		202	275	477
<i>(réelles)</i>	20	307	150	477
<i>TOTAL</i>	14 038	10 130	5 493	29 661
<i>(autorisations totales)</i>	14 861	11 062	5 314	31 237
<i>(réelles)</i>	14 031	11 507	5 696	31 234
% du TOTAL	45	37	18	100

Nota: Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1997-1998 (budgets des dépenses principal et supplémentaires et le produit de la vente des biens excédentaires de l'État).
 Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses réelles en 1997-1998.
 Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué

Tableau 6: Recettes à valoir sur le crédit par secteur d'activité

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de recettes à valoir sur le crédit

Tableau 7

Recettes à valoir sur le Trésor par secteur d'activité (en milliers de dollars)

<i>Secteurs d'activité</i>	<i>1995-1996 Réelles</i>	<i>1996-1997 Réelles</i>	<i>1997-1998 Dépenses prévues</i>	<i>1997-1998 Autorisations totales</i>	<i>1997-1998 Réelles</i>
<i>Collections Canadienne et Services d'accès</i>	130	78	998	108	108
<i>Réseautage de Bibliothèque</i>	754	988	110	642	642
<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>					
Total provisoire	884	1 066	1 108	750	750
<i>Non prévues</i>				12	12
Total des recettes à valoir sur le Trésor	884	1 066	1 108	762	762

Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux budgets des dépenses principal et supplémentaires et de la vente des biens excédentaires de l'État.

Nota: Les recettes «non prévues» représentent les produits de la vente de biens excédentaires de l'État. Le montant total disponible pour 1997-1998 est composé du montant généré durant l'année courante 11 524 \$ et du montant disponible provenant de l'année précédente 3 565 \$. Le montant dépensé durant l'année en cour était de 13 237 \$. Cette dépense est incluse dans les dépenses de fonctionnement.

Tableau 8: Paiements législatifs par secteur d'activité

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de paiements législatifs

Tableau financier 9

Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
<i>Secteurs d'activité</i>	<i>1995-1996</i> <i>Réelles</i>	<i>1996-1997</i> <i>Réelles</i>	<i>1997-1998</i> <i>Dépenses</i> <i>prévues</i>	<i>1997-1998</i> <i>Autorisations</i> <i>totales</i>	<i>1997-1998</i> <i>Réelles</i>
SUBVENTIONS					
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>	61	55	61	53	53
<i>Réseautage de Bibliothèque</i>	11	11	11	11	11
<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>					
Total des subventions	72	66	72	64	64
CONTRIBUTIONS					
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>					
<i>Réseautage de Bibliothèque</i>					
<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>	380				
Total des contributions	380				
Total des paiements de transfert	452	66	72	64	64

Tableau 10: Dépenses en immobilisations par secteur d'activité

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de dépenses en immobilisations

Tableau 11: Projets d'immobilisations par secteur d'activité

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de projets d'immobilisations

Tableau 12: État des grands projets de l'État

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de grands projets de l'État

Tableau 13: Prêts, investissements et avances par secteur d'activité

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de prêts, d'investissements ou d'avances.

Tableau 14: Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de fonds renouvelable.

Tableau 15: Passif éventuel

La Bibliothèque nationale du Canada n'a pas de passif éventuel.

Partie V: Groupements de rapports

Pas applicable à la Bibliothèque nationale.

Partie VI: Autres Renseignements

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Scott Valentine
Directeur - Planification et politique
Direction de politique et communications
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

téléphone: (613) 995-4135
télécopieur: (613) 996-7491

courrier électronique: scott.valentine@nlc-bnc.ca

Lois appliquées par la Bibliothèque nationale du Canada

L'administrateur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada

S.R.C., 1985, c. N-12

Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels

- *Budget des dépenses, partie I*
- *Budget des dépenses, partie II*
- *Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement*
- Rapport annuel sur l'équité en emploi dans la fonction publique
- Rapport annuel sur les langues officielles
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
- Rapports sur la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Références

Bibliothèque nationale du Canada
Marketing et édition
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Téléphone: (613) 995-7969

Télécopieur: (613) 991-9871

Adresse du site Web: <http://www.nlc-bnc.ca>

*Bibliothèque nationale du Canada Budget des dépenses 1998-1999 Partie III --
Rapport sur les plans et les priorités*

Déclaration des normes de services de la Bibliothèque nationale du Canada